



RÉGION ACADÉMIQUE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



MME MICHELE ANDREANI
IA-IPR d'ANGLAIS

À Mesdames et Messieurs les enseignants
d'anglais des collèges et lycées publics et
privés

S/C Mesdames et Messieurs les chefs
d'Établissements

Ajaccio, le 7 septembre 2018

Rectorat **OBJET : LETTRE DE RENTREE**

Inspection Pédagogique
Régionale d'Anglais

Cette année encore, les IA-IPR de l'Académie de Corse ont choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun :

Dossier suivi par :
Michèle Andreani

L'année scolaire qui commence sera marquée par un certain nombre d'évolutions, pédagogiques et administratives, dont certaines amorcées en 2017-2018. Elles s'inscrivent dans les priorités nationales, et dans le projet académique 2017-2022 <http://perspective2022.ac-corse.fr/> :

michele.andreani
@ac-corse.fr

Au collège, continuer à mieux prendre en compte les besoins des élèves et poursuivre une logique de personnalisation des enseignements :

Bd Pascal Rossini
BP 808
20192-AJACCIO
CEDEX 4

Evaluations nationales des acquis des élèves à des moments charnières de leur parcours scolaire, notamment à l'entrée de la 6^e, pour évaluer leur maîtrise des savoirs fondamentaux en français et mathématiques.

<http://eduscol.education.fr/cid132843/evaluation-de-debut-de-6eme-2018-2019-des-outils-pour-les-enseignants.html>

L'objectif de ces évaluations est de donner à tous les acteurs une vision précise des connaissances et des besoins spécifiques de chaque élève et de lui apporter, en cas de difficulté, le soutien nécessaire pour les surmonter.

Cette logique de personnalisation, qui caractérise l'École de la confiance, se renforce par des temps spécifiques d'accompagnement.

Dispositif Devoirs faits :

Il se développe en cette rentrée. Dans tous les collèges, Devoirs faits accueille l'ensemble des élèves volontaires, avec une incitation en direction de ceux qui rencontrent des difficultés. Proposé aux collégiens quatre heures par semaine, ce dispositif doit aussi engager les équipes à réfléchir d'une part, à des voies nouvelles de construction et de déroulement des leçons et d'autre part aux spécificités, aux attentes et aux finalités du travail donné aux élèves en dehors des cours.

En effet, l'hétérogénéité des publics dont vous avez la charge demeure, et avec elle la nécessité de la différenciation pédagogique afin de garantir à tous les meilleures chances de réussite. La mise en œuvre des parcours éducatifs, la démarche de projet, - entre autres, dans le cadre de la participation à des concours académiques ou nationaux- restent donc des priorités.

<http://www.education.gouv.fr/cid118686/devoirs-faits-temps-etude-accompagnee-pour-realiser-les-devoirs.html>

Au lycée, préparation des évolutions attendues à la rentrée 2019 :

L'année 2018-2019 sera celle des premières évolutions avec en seconde et dans l'ensemble des voies, un test de positionnement numérique en français et en mathématiques, permettant à chaque lycéen de faire le point sur ses acquis et de bénéficier d'un renforcement lorsque c'est nécessaire. La rentrée 2019 sera marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation des enseignements et de nouveaux programmes. Dans ce contexte, le parcours d'orientation de l'élève est consolidé afin de mieux préparer et d'accompagner les choix d'avenir. Désormais, le nombre d'élèves qui entrent en seconde générale ne constitue plus un facteur d'évaluation pour les collèges. À l'inverse de la logique d'orientation par défaut, nous devons veiller à présenter les opportunités offertes par chacune des voies du lycée.

http://media.education.gouv.fr/file/reforme_lycee/40/5/

[Le_nouveau_Lycee_general_et_technologique_134405.pdf](#)

Les modalités d'accompagnement et d'évaluation des enseignants :

Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) dans la fonction publique, progressivement mis en œuvre depuis janvier 2017, concerne les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation-psychologues, fonctionnaires de l'enseignement scolaire public ou leurs correspondants dans l'enseignement privé sous contrat sont ainsi concernés.

Conformément au **décret n° 2017-786 du 5 mai 2017**, outre les inspections prévues afin de procéder à l'évaluation des enseignants dans le cadre des rendez-vous de carrière du PPCR, **les IA-IPR continueront à procéder à des visites afin d'accompagner, de former et de conseiller les enseignants, et de les préparer aux rendez-vous de carrières.**

http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/

[55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf](#)

Comme lors de la précédente année scolaire, lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements – **collèges et lycées** –, l'observation et l'accompagnement menés par les IA-IPR (conseils, formations, inspections, ...) porteront principalement sur :

- Les **pratiques didactiques et pédagogiques**, la transmission des savoirs et des méthodes ;
- La **connaissance et la mise en œuvre** des programmes en vigueur ;
- Les **pratiques d'évaluation** des apprentissages et des acquis des élèves ;
- La prise en compte de la **diversité des élèves** et des **modes d'apprentissage** ;
- La **mise en activité des élèves** au service de l'acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- La **place du numérique** dans les choix didactiques et pédagogiques, et notamment l'utilisation de l'ENT ;
- La mise en œuvre d'un **travail d'équipe**, pédagogique et éducatif, cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d'établissement ;
- L'implication de tous dans la **construction des parcours** des élèves.

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner dans l'analyse de vos pratiques pédagogiques pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons riche en expériences et satisfactions professionnelles.

Lettre de rentrée de l'IA-IPR d'anglais

Je souhaite tout d'abord la bienvenue aux collègues qui découvrent notre académie ou la retrouvent, après une expérience, toujours formatrice, dans une autre région. Je tiens également à adresser mes félicitations aux lauréats des concours de recrutement internes et externes, et à remercier les enseignants qui ont accepté la mission de tuteur.

Pour les nouveaux entrants dans le métier comme pour les enseignants confirmés, j'insiste comme chaque année sur l'utilisation des **ressources pédagogiques** en langues vivantes à votre disposition sur le site Eduscol. Particulièrement riches et variées, elles vous apporteront des pistes et des éléments de réflexion précieux, tant pour le collège que pour le lycée. Ne limitez pas votre consultation du site aux pages consacrées à l'anglais : toutes les démarches proposées en langues vivantes sont transférables d'une langue à l'autre.

Pour le collège:

<http://eduscol.education.fr/cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-4.html>

J'attire également votre attention sur les **Banques de ressources numériques éducatives (BRNE) pour les cycles 3 et 4** : pour les découvrir, vous pouvez dès à présent vous inscrire directement à l'aide de votre adresse académique, sur les plateformes des banques de ressources numériques, ou accéder aux ressources via l'ENT de votre établissement selon les cas (accès en cours de généralisation).

Anglais Cycle 3 : <https://brne.bayardeducation.com>

Anglais Cycle 4 : <http://brne.eduplateforme.com>

Pour le collège et le lycée:

<http://eduscol.education.fr/pid31432/enseigner-les-langues-vivantes.html>

Pour le lycée:

<http://eduscol.education.fr/cid45757/presentation.html>

Je vous rappelle également, la grande qualité des ressources proposées par le site « **La clé des langues** »

[http://cle.ens-lyon.fr/programmes-d-enseignement-+/-/](http://cle.ens-lyon.fr/programmes-d-enseignement-+/)

Une fois de plus, même avec des publics très hétérogènes, je ne saurais trop vous recommander de proposer des contenus ambitieux et motivants. Au collège comme au lycée, mettez à la portée des élèves des auteurs et artistes représentatifs de la culture du monde anglophone et faites ainsi apparaître **le lien indéfectible entre langue et culture**. A la veille de la parution de nouveaux programmes de lycée, l'apprentissage des langues vivantes demeure toujours lié à la construction d'une compétence culturelle.

Au cycle terminal, je vous invite tout particulièrement à vous interroger sur la **progressivité** dans votre enseignement.

Les conseils concernant la gestion de classe et la mise en activité des élèves restent d'actualité, après une autre année scolaire d'observation des pratiques :

- mettez tout en œuvre pour créer et maintenir **une dynamique de groupe**, en remettant en jeu dans la classe les énoncés produits pour les faire corriger, compléter, enrichir ou simplement répéter. Faites procéder à des récapitulations régulières. Une séance d'anglais ne saurait se réduire à un échange ou à une succession de dialogues entre le professeur et les élèves qui participent spontanément.

- tant au collège qu'au lycée, considérez le cahier de l'élève, **comme le document de référence** de celui-ci. Il est d'autant plus nécessaire que les supports utilisés en cours sont variés et souvent numériques. Une trace écrite utile est celle qui reflète les productions des élèves et met en valeur les faits de langues à retenir pour la fois suivante, ainsi que les éléments méthodologiques et le lexique. Les titres sont très importants, qu'ils figurent sous forme d'objectifs, de notions à retenir, ou de thématiques. L'élève devra pouvoir reconstituer le déroulement de la séance et l'essentiel de son contenu, et le rattacher aux séances qui suivent et qui précèdent. C'est aussi une aide précieuse pour les familles qui veulent suivre le travail de leurs enfants.

Dans l'attente de vous rencontrer dans vos établissements, je vous souhaite une excellente rentrée.

Michèle ANDREANI
IA-IPR D'ANGLAIS